

Compte-rendu

Référence de l'instance :	
Réunion Conseil de quartier et riverains	
Quartier :	PRAUDIERE
Date :	19/06/2018
Lieu :	Salle du Conseil Municipal
Début et fin de séance :	18h30-20h30

Objet : présentation et échange sur les aménagements possibles de l'axe st Michel / Vallée

Présence : 35 personnes (moment du vote 32) dont 7 membres du conseil de quartier

Animation de la réunion :

VILLE : Christian ARDOUIN, Adjoint au Maire d'Orvault, accompagné de la Responsable du service M3DP de la ville d'Orvault Florence DE VASSON

NANTES METROPOLE : Claire PARDA, Directrice du Pôle Erdre et Cens Nantes Métropole, accompagnée d'un collaborateur Matthias PASQUET

I. Rappel du contexte et du périmètre de l'invitation

Périmètre de l'invitation : Membres du CQ + riverains rue de la vallée, chemin st Michel, impasse vallée, écureuils, noisetiers

II. Rappel de l'historique de l'aménagement actuel depuis 2006

III. Situation actuelle

- Habitations potentiellement impactées : 135 dont 60 rue de la Vallée
- Relevé de véhicules stationnés :
 - o Ch. St Michel + rue de la Vallée : environ 40
 - o Rue de la Vallée : entre 6 et 21 / max en soirée 21 / moy 15 véhicules (source : phase d'observation Police Municipale 7-11 juin 18 sur une base de 9 relevés sur différents créneaux jour / soirée / matin)
 - o Imp. de la Vallée : beaucoup de stationnements sauvages (clients dominos pizza, campeurs, familles (sur trottoir et sur palette de retournement pour le service collecte des déchets)
- Largeur de la chaussée rue de la vallée : 5m (trottoir 1,60 l'un 1,50 l'autre)
- Comptage (vitesse, nombre véhicules, type véhicules VL, PL) dans les 2 sens : en cours
- Infractions régulières Ch. St Michel liées au sens interdit sauf riverains
- Stationnements sur trottoir entravant les cheminements, y compris imp. de la Vallée

Il y a eu 2 campagnes de sensibilisation aux stationnements sauvages en 2017 qui ne suffisent pas à ramener du civisme - pratique généralisée sur cet axe.

Interventions ou signalements d'habitants présents

Signalement	Réponse apportée par l' élu
Trottoir entravé par haie et véhicule Rue Saint Amour, Vallée Déversement de déchets	On invite tous les habitants à faire un signalement : contact@mairie-orvault.fr (procédure rodée : mise en demeure de la ville auprès du propriétaire, fonctionnant dans 95% des cas)
Problème dans l'impasse de la Vallée - Stationnements gênants ou ventouses (Enlèvements des ordures ménagères entre autres) - Manque de signalisation à la sortie de l'impasse (priorité à droite)	Ces informations seront transmises au service proximité pour actions ville ou pôle Nantes Métropole
Bas rue de la Vallée à côté parking Dominos Pizza : câbles électriques qui traînent	
Problèmes de prostitution (dès 20H) et plus particulièrement dans les impasses ou rues adjacentes « tranquilles »	L'information sera transmise à nouveau à la Police
Proposition d'un riverain (N°35 de la rue de la vallée) de la pose d'un ralentisseur devant ou à proximité de son habitation	
Demande d'un habitant d'une meilleure prise en compte sécurisé lors des manœuvres des sorties de garage ou de parcelle dans la rue de la Vallée pour inciter les riverains à garer leurs véhicules sur leur propriété et pas seulement sur la rue.	

- Urbanisation du quartier

- o 2 collectifs en cours / à venir sur Vallée avec leur parc automobile en plus / individuel
- o Densification de la route de rennes avec des collectifs

Signalement	Réponse apportée par l' élu
Route de rennes : programmation ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet d'orientation d'aménagement a été présenté en réunion publique. Il est adossé au PLUM. Les aménagements d'espace public ne se feront pas avant la fin du mandat 2020 mais les études se poursuivent. ✓ La ville travaille avec NM pour aboutir à un projet d'aménagement du carrefour du Pont du Cens (Pont du cens : Patouillerie et Félix Vincent) ✓ La ville travaille avec NM pour mener une réflexion sur le plan de circulation du pôle d'échange CARDO

IV. **Partage des enjeux actuels :**

Rappel de la feuille de route de cette consultation par Christian ARDOUIN - ville d'Orvault

Proposition d'un réaménagement concertée du secteur (le Conseil de quartier et tous les habitants concernés)

1- Rendre les trottoirs aux piétons

2- Conserver le stationnement nécessaire à l'usage des riverains

⇒ Organiser le stationnement sur chaussée

3- Favoriser, sécuriser et aménager les déplacements doux lorsque cela est possible (piétons, poussettes, vélos, PMR...)

4- Supprimer le sens interdit sauf riverains non réglementaire et pas respecté (les automobilistes en by pass l'empruntent, voire prennent le stop à l'envers, ce qui provoque un effet vitesse par peur du contrôle police)



5-Sécuriser l'axe en termes de vitesse notamment sur Saint Michel et Vallée




⇒ Comptages nombre et vitesses en cours dans les deux sens

6- Eviter le by pass dans les 2 sens

⇒ Dissuader par des dispositifs ou aménagements les automobilistes extérieurs au quartier de passer par là.

V. Passage en revue des 6 scénarii étudiés techniquement par Nantes métropole

Scenario	Remarque	Profil de voirie rue de la Vallée	Avis à main levée (fin de séance)
<p>1 sens unique complet de l'axe - Giacometti > Rte de Rennes</p>	<p>36 places de stationnement créées sur chaussée : côté gauche Création d'un contre sens cyclable montant Suppression du shunt Rte de Rennes > Giacometti Pénalise 165 logements / détour de 560m Risque de vitesse pour véhicules en descente</p>		<p>Favorable : 1 Défavorable : 27</p>
<p>2 sens unique complet de l'axe - Rte de Rennes > Giacometti</p>	<p>39 places de stationnement créées sur chaussée : côté droit Création d'un contre sens cyclable descendant Suppression du shunt Giacometti > Rte de Rennes. Peut-être facteur d'accroissement du shunt dans l'autre sens Pénalise 165 logements / détour de 560m Pb du tourne-à-gauche Rte de Rennes pour prendre Vallée</p>		<p>Favorable : 0 Défavorable : 24</p>
<p>3 double sens - stationnements en alternat</p>	<p>24 places de stationnement créées sur chaussée : selon un principe de 6-8 séquences de 2-4 places en alternat, avec marquage au sol, tenant compte des entrées véhicules et permettant des zones de refuge, avec protection si possible ⇒ Sens prioritaire en alternance sens montant / sens</p>		<p>Favorable : 23 Défavorable : 3</p>

		descendant ⇒ Effet chicane qui peut être dissuasif (vitesse, by pass)		
4	double sens - stationnement unilatéral droit	27 places de stationnement créées sur chaussée : sur côté droit, selon un principe de 6-8 séquences de 2-4 places, avec marquage au sol, tenant compte des entrées véhicules et permettant des zones de refuge ⇒ Il n'y a plus l'effet chicane qui peut être dissuasif (vitesse, by pass) ⇒ Sens prioritaire descendant : risque de prise de vitesse		Favorable : 3 Défavorable : 20
5	double sens - stationnement unilatéral gauche	38 places de stationnement créées sur chaussée : sur côté gauche, selon un principe de 6-8 séquences de 2-4 places, avec marquage au sol, tenant compte des entrées véhicules et permettant des zones de refuge ⇒ Il n'y a plus l'effet chicane qui peut être dissuasif (vitesse, by pass) ⇒ Sens prioritaire montant : vitesse réduite		Favorable : 0 Défavorable : 20
6	sens unique partiel jusqu'au ch. Des écurieuls - Rte de Rennes > Giacometti	39 places de stationnement créées : sur chaussée, unilatéral côté droit, avec marquage Traitement du retournement par un mini giratoire Pénalise 60 logements / détour de 560m		Favorable : 9 Défavorable : 15

VI.

VI. **Conclusion**

Dans tous les cas

- Stationnements : organisation sur chaussée par marquage. Le calage des stationnements sera à présenter aux riverains précisément
- Accompagnement de l'aménagement par la Police Municipale (vitesse, stationnements)

Le scénario 3 = des trottoirs dégagés et des obstacles

=> SECURITE (piétons, vitesse) + Dissuasif / shunt

Le scénario 3 se dégage nettement pour un consensus, à condition qu'il soit retravaillé avec

- Meilleure prise en compte des problématiques chemin St Michel
 - o Aménagement / vitesse type écluse (phase expérimentale possible) ou plateau
 - o Etude de la reprise de l'entrée du ch St Michel
 - o Place du vélo au moins sur cette portion
 - o Vérification de la situation n°19 (dos d'âne + gabarit : camion)

- Meilleure prise en compte des problématiques Impasse de la Vallée
 - o Signalétique priorité à droite (problème de respect, actuellement signalétique « maison »)
 - o Organisation du stationnement sur chaussée avec marquage
 - o Libérer la palette de stationnements pour permettre retournement camion collecte déchets

- Meilleure prise en compte des problématiques de la rue de la Vallée
 - o Etude de faisabilité de l'installation d'un ralentisseur en plus des écluses (via le stationnement) pour réduire la vitesse
 - o Présenter un plan détaillé lors de la consultation des places stationnements pour le projet 3.

VI. Suite

NM va affiner et compléter le scénario 3 au regard des remarques notifiées en conclusion (Point VI), avec visuel à l'appui

Ce projet sera soumis par référendum à chaque foyer habitant le secteur selon le même périmètre, avec comme choix explicité

- Le scénario 3
- Ou on laisse comme c'est maintenant s'il n'y a pas de consensus ou une faible participation des habitants

Calendrier

- Compte rendu de la réunion du mardi 19 juin en ligne sur le site Internet ville d'Orvault pour la fin Juin dans la rubrique actualité et dans la rubrique conseil de quartier PRAUDIERE-PONT DU CENS
- En fonction du temps de préparation des documents, plans... la consultation des habitants aura lieu à partir du mois de septembre (boitage, une seule réponse prise en compte par foyer)
- Restitution et décision aux habitants en novembre (nouveau boitage)

Signature de l'élu

Christian ARDOUIN



Contact : Mission Démocratie Participative - 02 51 78 31 28 ou M3DP@mairie-orvault.fr
Pièces jointes au compte-rendu : NEANT

